

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 28 (1982)
Heft: 4

Rubrik: Présence suisse dans le monde

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Etre Suisse et cuisinier en Corée depuis 1956

Des centaines de soldats et de nombreux officiers ont déjà apprécié les talents culinaires du doyen des Suisses en service en Corée, qui mitonne les plats dont se régale la délégation helvétique à Panmunjom depuis 1956. Dans 4 ans, le chef de cuisine Paul Oberli touchera sa retraite. D'ici là, il continuera fidèlement de nourrir ses compatriotes.

Au début des années 50, la Corée était l'un des points les plus chauds du monde. A peine libérée de l'occupation japonaise, la presqu'île de l'Extrême-Orient fut déchirée par une guerre qui ne cessa qu'avec l'armistice du 27 juillet 1953 coupant le pays en deux. Les Nations Unies installèrent alors le long du 38^e parallèle, dans la zone démilitarisée séparant la Corée du Nord de la Corée du Sud, une commission de surveillance composée de délégués suisses, suédois, polonais et tchécoslovaques, qui est toujours en activité.

A cette époque, Paul Oberli, né dans l'Emmenthal, avait depuis longtemps enterré ses rêves de voyage. Après de longs séjours en Suède et en Angleterre, suivis d'années au grand large durant lesquelles il apprit les métiers de cuisinier et pâtissier, il rentrera au pays à Ruederswil ; c'est là qu'il entendit parler « tout à fait par hasard », de la délégation suisse en Corée. « A partir de ce moment, tout s'enchaîna très vite », se souvient-il encore aujourd'hui. « Je me suis présenté au Palais fédéral, où j'obtins rapidement un poste de chef de cuisine » raconte Paul Oberli.

C'est en 1956 que Paul Oberli, alors âgé de 35 ans, est arrivé en Corée, où la délégation suisse totalisait 24 hommes. Les conditions de vie y furent au début particulièrement pénibles : « de médiocres tentes servaient de logements, la cuisine était installée en campagne et un bain ou une douche relevait du luxe », se rappelle Paul Oberli ; dès 1959, les Suisses ont pu déménager dans des installations fixes.

Bien d'autres choses ont changé à Panmunjom en deux décennies, précise le cuisinier suisse. « Au début, les chefs de la délégation issus pour la plupart du corps diplomatique, n'ayant pas de hauts grades à l'armée, durent revêtir des fringues de soldat, contrairement aux autres membres de la délégation, surtout des majors et des colonels, revêtus de la tenue d'officier. Ceci créa souvent des malentendus et des situations comiques, quand le simple soldat s'avérait être le supérieur ».

Depuis la vie s'est nettement améliorée dans la zone démilitarisée : le chef de la délégation est habillé d'un très chic costume de général à deux étoiles, ses sept collaborateurs ont le rang et la tenue d'officier et l'ancien camp de tentes est devenu un quartier coquet. Le chef de cuisine et l'administrateur du camp

ont également la tâche plus facile. « Les Américains ne se sont pas préoccupés seulement de notre sécurité, mais aussi de toute l'infrastructure », souligne Paul Oberli, qui admet « n'avoir plus à se soucier que du bien-être de l'estomac de ses compatriotes ».

Le « bon génie de Panmunjom » surnom que lui a donné l'actuel chef de la délégation suisse, le général Otto Bornhauser, ne parle pas volontiers de son activité quotidienne. Il est en revanche plus disert sur les buissons et les arbres qu'il a plantés à son arrivée et qu'il entretient toujours, même s'ils ont depuis longtemps dépassé sa taille. Parfois, Paul Oberli, qui est resté très attaché à son Emmenthal natal, témoigne d'une profonde nostalgie de son pays : « je ne passerai jamais ailleurs qu'en Suisse mes vacances », déclare-t-il.

Son temps libre, le chef de cuisine le consacre à des ballades « derrière le front » en compagnie de son chien berger Johann, à filmer les belles curiosités du pays et à rechercher du jade coréen. « La taille et le polissage de ces pierres me rattache à chaque coin de cette terre qui a imprégné ma vie », philosophe-t-il. Peut-être que ce passe-temps lui permet aussi d'oublier les événements sanglants qu'il cotoie depuis plus d'un quart de siècle.



Un fabuleux héritage de 75 milliards de dollars

Les quatorze membres de trois familles chiliennes, descendants directs d'Antoine Langer, homme d'affaires suisse décédé en 1905 à Zurich hériteront peut-être un jour d'un véritable empire dont les domaines s'étendent de l'Europe à l'Amérique du Sud, en passant par l'Afrique et les Etats-Unis.

L'actif de cet empire, si l'on en croit les héritiers présomptifs chiliens, s'élèverait à 75 milliards de dollars, une somme tellement astronomique qu'on a du mal à y croire.

Aux dires des membres des familles Salamanca, Bermedo, et Henriquez, qui se préparent à entamer une longue bataille devant les tribunaux de plusieurs pays pour essayer de récupérer « ce qui leur revient de droit », Langer aurait été, à ses débuts, un fabricant d'armements qui étendit par la suite ses affaires au domaine de l'horlogerie.

Encouragé par ses succès en Suisse — où il fabriquait également des machines agricoles — il créa d'autres entreprises en Allemagne, puis en Afrique, aux Etats-Unis et au Brésil où les Langer possédaient des plantations de caoutchouc.

Une histoire d'amour.

Cette histoire qui semble relever de la fiction, commença à Zurich en 1884, le jour où l'industriel et commerçant suisse-allemand Antoine Langer expédia sa fille unique Caroline, âgée alors de 18 ans, vers la Patagonie chilienne.

Veuf depuis 1881, de sa première femme, Caroline Frei — dont la famille, très aisée,

avait contribué largement à la consolidation de son empire — Langer s'était décidé à épouser une charmante demoiselle qui posa comme condition, pour convoler en justes noces, l'éloignement de la fille du premier mariage de l'industriel.

Profondément amoureux de cette femme, Langer confia sa fille à un ami diplomate, lui remit deux lingots d'or et une musette de monnaies d'argent et l'embarqua à bord d'un navire qui appareilla de Nice et arriva à Valparaiso quelques semaines plus tard.

Mais l'homme de confiance de l'industriel disparut avec armes et bagages sur les quais embrumés de ce vieux port si connu des pirates et flibustiers d'antan, laissant la jeune Caroline et son institutrice livrées à leur sort. Onze ans plus tard, Caroline Langer Frei, alors âgée de 29 ans, épousa un agriculteur chilien Ricardo Henriquez, son aîné de vingt ans. Ils eurent quatre enfants dont un mourut très jeune. En 1900, Antoine Langer mourut en Suisse, ayant fait de sa fille unique son héritière universelle.

Avisée de la mort de son père, Caroline ne put se rendre en Suisse, quartier général des affaires de Langer, apparemment par manque d'argent. C'est ainsi que l'empire passa aux mains d'un cousin germain du fondateur de cette dynastie, de toute évidence un véritable génie des affaires car il multiplia par mille la fortune ainsi héritée.

La course à l'héritage.

De quoi cet empire est-il constitué de nos jours ? Telle est la question que les descendants chiliens d'Antoine Langer se posent, au moment où les meilleurs avocats de ce pays, avec à leur tête maître José María Eyzaguirre, brillant membre du barreau de Santiago et fils de l'ancien président de la Cour suprême, entament un dur combat qui sera livré devant les tribunaux d'une dizaine de pays, sur trois continents.

Selon l'Agence chilienne de Presse « Orbe » qui a interviewé différents membres des familles concernées, Caroline Langer n'a jamais rien touché de l'héritage de son père, mais elle n'a cessé sa vie durant de raconter ces faits à ses enfants et petits-enfants. Les héritiers de Caroline Langer sont au nombre de 14, si l'on ne compte que les enfants de ses deux filles Rosa Amelia et Iovita. Mais les descendants de Manuel fils aîné de Caroline, sont inconnus.

Depuis environ cinq ans, les petits-enfants de Caroline Langer effectuent des démarches en vue de récupérer l'héritage de leur grand-mère. Ils ont confié cette affaire à une équipe d'avocats dont le porte-parole et coordonnateur est un jeune publiciste de 30 ans, Pedro Pablo Salamanca. Les descendants d'Antoine Langer, aux modestes ressources pour l'instant, espèrent devenir, dans un avenir proche, le clan familial le plus riche du monde.